



Christine BONNET

Expert-Comptable diplômé
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Rennes

ASS. AIR PAYS DE LA LOIRE

7 ALLEE PIERRE DE FERMAT

44307 NANTES CEDEX 3

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 31/12/2012



Christine BONNET

Expert-Comptable diplômé
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Rennes

Association Air Pays de la Loire

7 Allée Pierre De Fermat

44307 NANTES CEDEX 3

Mesdames, Messieurs les membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Air Pays de la Loire, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. - Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

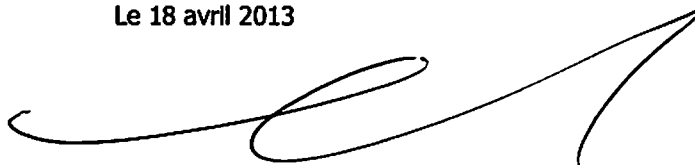
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. - Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à NANTES
Le 18 avril 2013



Christine BONNET
Commissaire aux Comptes



KPMG Entreprises
Bureau de Nantes
7 bd Einstein
BP 41126
44311 Nantes Cedex 3
France

Téléphone : +33 (0)02 28 24 10 10
Télécopie : +33 (0)02 28 24 10 12
Site internet : www.kpmg.fr

Association Air Pays de la Loire

Comptes annuels au 31 décembre 2012

15 avril 2013
Association Air Pays de la Loire
7 allée Pierre de Fermat
44307 NANTES
Ce rapport contient 61 pages

Ch. BONNIET
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Bilan
Association

Association Air Pays de la Loire

Au : 31/12/2012

EUR

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

Actif		Exercice			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou .Prov.	Montant net	Au : 31/12/2011	
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement					
	Frais de recherche et développement	191 629	189 156	2 472	4 959	
	Concessions, logiciels et droits similaires	498 371	460 677	37 694	53 334	
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Immobilisations incorporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	Total	690 000	649 834	40 166	58 293	
Immobilisations corporelles	Terrains					
	Constructions	968 423	632 741	335 682	383 370	
	Inst. techniques, mat.out.Industriels	2 761 486	2 017 255	744 230	943 980	
	Autres immobilisations corporelles	930 053	751 521	178 532	217 407	
	Immobilisations grevées de droits	193 668		193 668	252 001	
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes	57 928		57 928		
	Total	4 911 560	3 401 518	1 510 041	1 796 759	
Immobilisations financières (2)	Participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	9 877		9 877	9 877	
	Total	9 877		9 877	9 877	
Total I		5 611 439	4 051 352	1 560 086	1 864 931	
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements	52 164	6 100	46 064	52 886
		En cours de productions biens et services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		Total	52 164	6 100	46 064	52 886
	Créances (3)	Avcs et acptes versés sur commandes				160
		Créances usagers et comptes rattachés	207 998		207 998	261 412
		Autres créances	647 507		647 507	549 696
		Total	855 505		855 505	811 108
	Divers	Autres titres				
Valeurs mobilières de placement		1 036 163		1 036 163	885 395	
Instruments de trésorerie						
Disponibilités		122 875		122 875	81 524	
Charges constatées d'avance (4)	27 387		27 387	22 224		
	Total II	2 094 096	6 100	2 087 996	1 853 299	
Charges à répartir sur plusieurs exercices III						
Primes de remboursement des emprunts IV						
Ecart de conversion Actif V						
Total de l'actif (I+II+III+IV+V)		7 705 536	4 057 452	3 648 083	3 718 230	
Renvois	(1) Dont droit au bail					
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières					
	(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutaires compétents					
	Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle					
	Dons en nature restant à vendre					
	Autres					

Bilan

Association Air Pays de la Loire

Au : 31/12/2012

EUR

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	459 933	459 933
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	249 206	90 194
	Report à nouveau		110 106
	Résultat de l'exercice	13 102	3 171
Fonds associatifs	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
	Legs et donations		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	2 042 041	2 035 415
Provisions réglementées		45 734	
	Droits des propriétaires (commodat)	193 668	252 001
Total		2 957 950	2 996 555
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	48 073	46 323
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	42 677	32 721
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
	Total	90 750	79 044
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	136 546	159 963
	Dettes fiscales et sociales	208 525	190 180
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		81 317
	Autres dettes	300	300
	Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance	254 010	210 869	
	Total	599 382	642 631
Ecart de conversion passif			
Total du passif		3 648 083	3 718 230
Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an		
	Dettes sauf (1) à moins d'un an	599 382	642 631
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs		
	(3) Dont emprunts participatifs		
Engagements donnés	Sur les legs acceptés		
	Autres		

Comptabilité tenue en euros

Compte de résultat

Association Air Pays de la Loire

Période de l'exercice 01/01/2012 31/12/2012 * Mission de Présentation

Période de l'exercice précédent 01/01/2011 31/12/2011 Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue { Biens Services liés à des financements réglementaires Autres services	373 607	295 735
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation))	373 607	295 735
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Subventions d'exploitation	904 811	757 494
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	21 217	17 449
	Cotisations	891 990	881 924
	Autres produits (1)	371 914	375 390
Total des produits d'exploitation I	2 563 541	2 327 994	
Charges d'exploitation	Marchandises { Achats Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements { Achats Variation de stocks	131 434	108 368
	Autres achats et charges externes (2)	721	(10 655)
	Impôts, taxes et versements assimilés	577 526	537 832
	Salaires et traitements	89 879	80 088
	Charges sociales	947 819	874 893
	- sur immobilisations { amortissements provisions	384 086	351 248
	Dotations d'exploitation - sur actif circulant	397 774	403 952
	- pour risques et charges	6 100	13 500
	Subventions accordées par l'association	1 750	
	Autres charges	16 994	17
	Total des charges d'exploitation II	2 554 085	2 359 244
Résultat d'exploitation (I-II)	9 455	(31 249)	
Opérations courantes	Excédents ou déficits transférés III		
	Déficits ou excédents transférés IV		
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	1 759	1 596
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 678	9 897	
Total des produits financiers V	3 438	11 493	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières VI			
Résultat financier (V-VI)	3 438	11 493	
Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV+V-VI)	12 893	(19 755)	
Renvois	(1) Dont : Dons		
	Legs et donations		
	Produits liés à des financements réglementaires		
Ventes de dons en nature			
(2) Y compris redevances de crédit-bail { mobilier immobilier			

Comptabilité tenue en euros

Compte de résultat (suite)

Association Air Pays de la Loire

Période de l'exercice 01/01/2012 31/12/2012 * Mission de Présentation

Période de l'exercice précédent 01/01/2011 31/12/2011 Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestions	443	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		24 538
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII	443	24 538
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestions	235	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 611
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles VIII	235	1 611
Résultat exceptionnel (VII-VIII)		208	22 926
	Participations des salariés aux résultats IX		
	Impôts sur les sociétés X		
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI		
	Engagements à réaliser sur ressources affectées XII		
	Total des produits (I+III+V+VII+XI) XIII	2 567 422	2 364 026
	Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV	2 554 320	2 360 855
	Excédent ou déficit (XIII-XIV)	13 102	3 171
Evaluation des contributions volontaires en nature			
Produits		126 463	124 682
	Bénévolat	20 400	20 400
	Prestations en nature	106 063	104 282
	Dons en nature		
Charges		163 167	145 598
	Secours en nature		
	Mise à disposition de biens et services	163 167	145 598
	Personnel bénévole		

Comptabilité tenue en euros



Association Air Pays de la Loire

Annexe
aux comptes annuels de l'exercice clos
le 31 décembre 2012

15 avril 2013

Association Air Pays de la Loire
7 allée Pierre de Fermat
44307 NANTES

Ch. BONNET
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Sommaire

- 1 Présentation des comptes
- 2 Méthodes générales
 - 2.1 Convention de principe
 - 2.2 Immobilisations
 - 2.3 Amortissements et immobilisations
 - 2.4 Immobilisations financières
 - 2.5 Stocks et en-cours
 - 2.6 Créances
 - 2.7 Tableau des immobilisations (en €)
 - 2.8 Tableau des amortissements (en €)
- 3 Tableau des provisions (en €)
- 4 Etat des créances et dettes
- 5 Tableau de variation des fonds associatifs
- 6 Affectation de l'excédent disponible définitivement acquis
- 7 Subventions à recevoir
- 8 Charges constatées d'avance
- 9 Produits constatés d'avance
- 10 Détail des dettes fiscales et sociales
- 11 Information concernant les contributions volontaires en nature
 - 11.1 Au titre de l'équipement
 - 11.2 Au titre de fonctionnement
- 12 Informations complémentaires
 - Droit individuel à la formation (DIF)

1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

Ces documents forment un tout et sont attestés en tant que tels.

Leur présentation est faite de manière comparative ; en face des comptes de l'exercice, sont donnés en rappel les comptes de l'exercice précédent.

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC), suivant les dispositions du règlement 99-01 du 16 février 1999 dudit comité.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2 Méthodes générales

2.1 Convention de principe¹⁻²

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

¹ Sous réserve des modifications apportées par le PCG 1999 (règlement du CRC du 27 avril 1999) qui classe les principes comptables en quatre catégories :

- image fidèle,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes.

² Articles 531.1. à 531.1.5. du PCG 99



Rappel sur la méthode retenue en matière de comptabilisation des subventions d'investissements

Ces subventions sont classées dans les Fonds Associatifs avec droit de reprise et font l'objet d'une reprise au compte de résultat à concurrence de la dotation aux amortissements des immobilisations qu'elles financent, sans distinction du caractère renouvelable ou non des immobilisations par l'association.

Il s'agit là d'une décision de gestion afin d'harmoniser les pratiques des Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air et ainsi se conformer aux recommandations et directives émanant de la Fédération et du Ministère chargé de l'Environnement.

2.2 Immobilisations

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

- des logiciels généraux qui sont amortis sur une durée de 1 à 3 ans,
- des logiciels spécifiques du système d'exploitation amortis sur 5 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat majoré des frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire. Ils sont considérés comme correspondant aux amortissements économiquement justifiés.

Immobilisations en-cours

Il n'y a pas d'immobilisations en cours à la clôture de l'exercice.

2.3 Amortissements et immobilisations

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue des biens.

Durées d'amortissements

Les durées d'amortissements retenues sont les suivantes :

- Matériels informatique 3 à 4 ans
- Matériels de mesure 7 ans
- Matériels de transport 3 à 5 ans
- Matériels de bureau et informatique 3 à 5 ans
- Analyseur 4 à 7 ans
- Equipement station 7 ans

2.4 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'achat.

2.5 Stocks et en-cours

Les stocks de matières consommables sont évalués selon la méthode du premier entré – premier sorti.

2.6 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.7 Tableau des immobilisations (en €)

Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	685 603	4 397		690 000
Immobilisations corporelles	4 746 086	146 865	175 059	4 717 892
Commodat	252 001		58 333	193 668
Immo en cours - avances	0			0
Immobilisations financières	9 879			9 879
Total	5 693 569	151 262	233 392	5 611 439

2.8 Tableau des amortissements (en €)

Rubriques	Amortissem. cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminution d'amortissem. de l'exercice	Amortissem. Cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	627 309	22 524		649 833
Immobilisations corporelles	3 201 327	375 250	175 059	3 401 518
Total	3 828 636	397 774	175 059	4 051 351

3 Tableau des provisions (en €)

Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminution : reprises de l'exercice	Provision à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	45 734		45 734	
Provisions pour risques & charges	0			0
Autres provisions pour charges				
Provision Indemnité Départ en Retraite	46 323	1 750		48 073
Stocks		6 100		6 100
Provison pour créances douteuses	13 500		13 500	
Total	105 557	7 850	59 234	54 173

L'indemnité de départ en retraite a été déterminée en euros actuels en fonction notamment de :

- la législation sociale,
- l'application de la convention collective,
- l'âge des salariés,
- leur ancienneté dans l'association,
- leur rémunération actuelle (référence dernier mois).

Ce chiffre a été pondéré d'un coefficient pour tenir compte de la probabilité que chaque salarié soit encore présent dans l'association à l'âge théorique de départ en retraite. Le taux d'actualisation retenu est de 3 % selon la source *Agence France Trésor*.

Le montant de 48 073 € intègre les charges sociales.

4 Etat des créances et dettes

Créances(a)	Montant brut	Liquidité de l'actif		Dettes(b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an			Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus de 1 an à plus de 5 ans
Créances de l'actif immobilisé				Emprunts obligataires convertibles (2)			
Créances rattachées à des participations				Autres emprunts obligataires			
Prêts (1)				Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :			
Autres				- à 2ans ou maximum à l'origine			
Avances et acomptes versés				- à plus de 2 ans à l'origine			
Créances impayées...	207 998	207 998		Emprunts et dettes financières divers (2)			
et comptes rattachés				Dettes fournisseurs et comptes rattachés	136 546	136 546	
Autres	647 507	647 507		Dettes fiscales et sociales	208 523	208 523	
Charges constatées d'avance	27 387	27 387		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
				Autres dettes	300	300	
				Produits constatés d'avance	254 010	254 010	
TOTAL	882 892	882 892		TOTAL	599 381	599 381	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice				Emprunts remboursés en cours d'exercice			

(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours
 (b) Non compris les avances et acomptes reçus sur commandes en cours

5 Tableau de variation des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Virement poste à poste D	Solde à la fin de l'exercice E=A+B-C+D
Fonds associatifs sans droit de reprise	459 933				459 933
Ecart de réévaluation					
Fonds associatifs avec droit de reprise					
Réserves	90 194	159 012			249 206
Report à nouveau	110 106		110 106		0
Résultat comptable de l'exercice	3 171	13 102	3 171		13 102
Subventions d'investissement non renouvelables par l'organisme	2 035 415	376 211	369 585		2 042 041
Provisions réglementées	45 734		45 734		0
Droits des propriétaires (comodat)	252 001		58 333		193 668
TOTAL	2 996 555	548 325	586 929		2 957 951

Les subventions perçues comprennent un montant de 300 K€ affecté au financement d'un projet immobilier ; ce dernier n'est pas concrétisé et il n'existe donc aucun engagement à la clôture.

6 Affectation de l'excédent disponible définitivement acquis

Origines : - Déficit comptable - Report à nouveau antérieur - Prélèvement, le cas échéant, sur les réserves dont notamment la reprise de fonds antérieurement affectés au projet associatif.		X
Affectations : - Report à nouveau - Réserves (dont celle pour le projet associatif) - Fonds associatif sans droit de reprise	X	

7 Subventions à recevoir

Subventions de fonctionnement : 301 140 €.

Subventions d'investissement : 338 444 €.

8 Charges constatées d'avance

Elles sont liées à l'exploitation.

9 Produits constatés d'avance

Ils sont liés à l'exploitation.

10 Détail des dettes fiscales et sociales

Dont :

a) Organismes sociaux

- URSSAF	59 146
- Caisse de retraite et prévoyance	18 120

TOTAL 77 266

b) Taxes dues sur les rémunérations

Impôts et taxe sur les salaires	17 034
---------------------------------	--------

TOTAL 17 034

c) Dettes concernant les congés payés

Dettes congés à payer	25 468
Provision charges sociales sur dettes congés à payer	13 300

TOTAL 38 768

d) Dettes concernant les primes à payer

Primes à payer	39 439
Charges sociales sur primes à payer	20 596

TOTAL 60 035

11 Information concernant les contributions volontaires en nature (bénévolats, mises à disposition etc.)

Conformément aux préconisations du plan comptable, il a été décidé au titre de 2000 de comptabiliser les mises à disposition à titre gracieux dans les comptes 8.

11.1 Au titre de l'équipement

DRIRE

	BRUT	NET amortissements
Matériel et logiciels informatiques	36 704 €	0
	<u>36 704 €</u>	<u>0</u>

11.2 Au titre de fonctionnement

Membres

Alimentation en courant des stations	2 616 €
Locaux et charges locatives des stations	35 447 €

ADEME

Sous-traitance technique MERA	88 400 €
-------------------------------	----------

126 463 €

12 Informations complémentaires

Commodat

La DRIRE a autorisé l'association à occuper des locaux à Nantes pour accueillir les services administratifs.

Le montant des travaux engagés par la DRIRE pour le compte d'Air Pays de la Loire est de 210 K€ amortis sur 90 ans.

Droit Individuel à la Formation (DIF)

Les droits acquis par les salariés au titre du DIF sont évalués à 1 958 heures au 31 décembre 2012.